

Les observatoires régionaux, des pourvoyeurs d'expérience et de données.

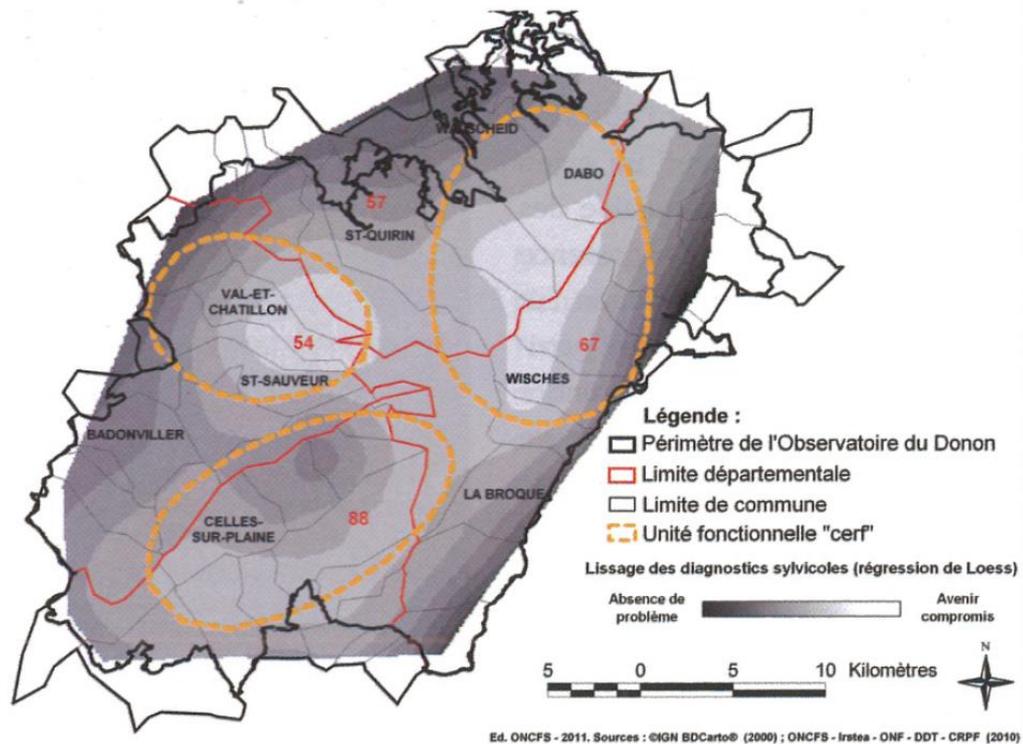
Résumé :

Au niveau régional ou parfois plus localement, de nombreuses structures sont créées, ce sont dans beaucoup de cas des observatoires. Par leur relation avec les territoires locaux et leur vision macroscopique, ils permettent la collecte efficace de données et la mise en place d'outils de gestion et de suivi. Ils contribuent également à l'accumulation d'expérience sur les différents territoires, permettant la recherche de solutions et l'initiation de dynamiques. Il est détaillé dans cette partie les actions de quelques-unes de ces structures. Le recensement des données et la diffusion des outils qu'elles développent peut contribuer à l'apport de solutions au niveau national et donc à l'élaboration d'une gestion efficace sur les territoires.

Les pistes de solution pour la gestion de la relation entre le grand gibier et la forêt résident à toutes les échelles. Le niveau régional, s'il paraît trop loin de l'échelle de l'unité de gestion, permet de regrouper une diversité d'expérience pouvant être importante dans le cadre d'un transfert des connaissances vers d'autres territoires. Les observatoires régionaux sont ainsi des structures primordiales dans la recherche de données et de solutions, l'application et la valorisation des nouveaux outils de gestion ou de suivi. Il va être ici décrit les actions de certains d'entre eux dans le but d'établir les objectifs et les caractéristiques de chacun.

La première structure qui va être développée repose sur un territoire particulier, le **massif du Donon** (figure 1). S'étendant sur 2 régions, 4 départements et environ 200 territoires de chasse (regroupés en 4 unités de gestion cynégétique), ce massif fait l'objet d'une complexité administrative qui rend difficile la gestion des populations de cerfs et de chevreuils présentes.

Par exemple, les chasseurs du Donon peuvent être soumis à deux types de réglementations concernant la chasse. Le droit général sur une partie du massif, et le droit local sur l'autre (Moselle et Bas-Rhin). De plus, une augmentation des populations (notamment du cerf) après une quasi extinction au début du 19^{ème} siècle, ainsi qu'une importante régénération en cours pour différentes raisons (scolytes, tempêtes, reboisement,...) rendent le massif du Donon particulièrement sensible et le mettent dans une position périlleuse (Schwoerer et al, 2013). Ainsi, un observatoire a été créé en 1998 à l'initiative de l'ONF. Son animation a été reprise par l'ONCFS depuis 2006.



Ed. ONCFS - 2011. Sources : GIGN BDCarto® (2000) ; ONCFS - Irstea - ONF - DDT - CRPF (2010)

Figure 1 : Superposition d'une représentation schématique des 3 unités fonctionnelles de population de Cerf (2007) et des diagnostics sylvicoles (2010) (Schwoerer et al, 2013).

L'observatoire rassemble les représentants des forestiers (publics et privés) et des chasseurs, concernés par cette zone forestière. Sont associés également l'Etat, les collectivités et les organismes de recherche. Cette association a pris la forme d'un partenariat depuis 2006 (signé par 14 membres). Il repose sur deux instances :

- un comité technique, qui partage les données analysées,
- un comité de pilotage, qui formule des recommandations d'action.

Les recommandations formulées sont relayées par quatre correspondants départementaux chargés de mettre en œuvre les protocoles et de collecter les données. Ces dernières portent sur les populations animales et leur relation avec le milieu forestier. En ce qui concerne le suivi des cervidés, il est effectué par l'intermédiaire d'Indicateurs de changement écologique, complétés par une analyse du plan de chasse. Ceux-ci montrent une stabilité dans la période étudiée (1998-2006). Cependant, malgré une globale stabilité, la population animale montre des signes de densité-dépendance. Ainsi, la dégradation des caractéristiques phénotypiques aurait été amorcée bien avant la mise en place des indicateurs.

Pour la partie « forêt », un diagnostic sylvicole a été mené en 2010 (Flament et al, 2011) afin d'évaluer la situation. Il s'est appuyé sur les différents protocoles-dégâts déjà évoqués¹ afin d'évaluer l'influence des animaux sur l'avenir sylvicole. Sur 251 peuplements « sensibles » répertoriés, 90% subissent des difficultés de régénération. Au sein de ces derniers, la responsabilité des cervidés est

¹ Partie portant sur les dégâts forestiers.

avérée dans 70% des cas. Ces problèmes restent cependant hétérogènes et fortement spatialisés. Les zones compromises correspondent à la définition des unités fonctionnelles « cerf » définies par l'approche « population animale » de l'observatoire (figure 1). Cette analyse a été complétée par des dispositifs enclos/exclos (10 couples).

Tous les indicateurs employés (diagnostics, ICE, enclos-exclos,...) tendent à désigner le cerf responsable du manque de régénération. Ils montrent également que les populations animales souffrent de cette situation de sureffectif. Le comité de pilotage, au regard de ces données a donc recommandé 2 actions :

- une baisse des effectifs de grand gibier, par un ciblage des prélèvements sur plusieurs années (sur les groupes matriarcaux très sédentaires en particulier),
- une amélioration de l'habitat par des pratiques sylvicoles améliorant la capacité alimentaire.

La mise en œuvre de ce plan d'action est maintenant lancée et fait l'objet d'engagements de la part des acteurs. Ayant fait l'objet d'énormément d'étude et de travaux, ce massif et cette observatoire ont apporté une contribution importante à la compréhension de la relation forêt/gibier. Il s'agit de s'inspirer de sa démarche et de cette expérience pour trouver des solutions sur d'autres territoires.

Le département du **Cantal** a également mis en place un observatoire (Gibert-Pacault, 2013). Initialement prévu sur l'ensemble du territoire départemental, il porte finalement sur une unité de gestion cynégétique à titre expérimental, en partie sur l'Artense (nord du département, voir figure 2). Il s'étend ainsi sur 55 000 ha environ, dont 14 000 ha de forêts (à 80% privées). L'observatoire se concentre sur le cerf.



Figure 2 : Localisation de l'unité de gestion Cerf Artense dans le département du Cantal (Gibert-Pacault, 2013).

Cette structure a pour objectif de collecter des données sur la pression des cervidés sur les peuplements. Pour cela, il emploie une méthode en 3 étapes :

- Constitution d'une base de données relative aux peuplements sensibles,
- Echantillonnage aléatoire parmi ces peuplements,
- Application du protocole ECO-GEN (un des protocoles de l'évaluation des dégâts décrite dans la partie portant sur les dégâts forestiers) sur cet échantillon.

Parmi les indicateurs relatifs aux populations animales, l'observatoire suit le « nombre de cerf bramant » qui n'est pas juste scientifiquement pour déterminer un niveau de population. Cependant, sur le Cantal, la structure en place effectue un diagnostic à un instant T et non un suivi (pas de prise en compte de l'ancienneté des dégâts par exemple). Elle a ainsi l'avantage de faire gagner du temps et de renforcer les liens entre les acteurs sur le territoire.

Pour la suite, les responsables de l'observatoire envisagent de rechercher des indicateurs objectifs (qui pourraient être les ICE), et de développer l'observatoire sur des parcelles plus conflictuelles (Gibert-Pacault, 2013).

Une autre initiative s'est développée dans les régions **Nord et Picardie** (Clauce et al, 2013). Mis en place en 2007, piloté par un comité de pilotage rassemblant beaucoup d'acteurs (forestiers, chasseurs, Etat et organisme de recherche), l'observatoire régional Nord-Picardie possède des données statistiques pour l'ensemble des unités cynégétiques regroupées en son sein (près de 150 sur les deux régions, voir figure 3). Celles-ci portent sur les forêts (surface par essence, par peuplement, morcellement,...) et sur le gibier (attribution, réalisation, sex-ratio, âge ratio).

La structure se rassemble également autour de 11 massifs de référence sur lesquels sont étudiés la capacité d'accueil (voir la partie portant sur le milieu forestier), le niveau relatif des populations (IK, taux de réalisation du plan de chasse) et la pression sur le milieu (indice de consommation). Un dispositif d'enclos/exclos a également été mis en place sur chacun d'entre eux.

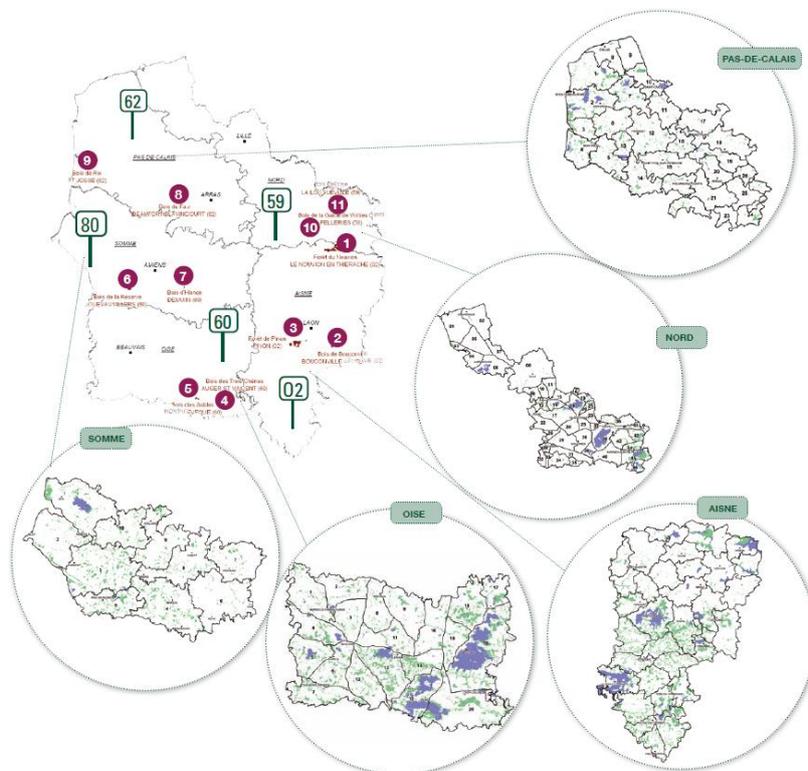


Figure 2 : Unités cynégétiques suivies par l'Observatoire Nord-Picardie (Mulliez et al, 2011).

La structure a également développé un outil informatique permettant la saisie et la mise en forme des données statistiques et l'actualisation rapide du tableau de bord d'un territoire. De plus, cet outil unique, peut être appliqué à n'importe quel territoire. Ainsi, l'observatoire permet d'homogénéiser l'information parmi les acteurs (comme celle sur la réalisation des plans de chasse par exemple). Les 11 massifs ont servi d'exemple pour l'application des indicateurs permettant ainsi une évaluation partagée. La connaissance et l'expérience accumulées par l'observatoire ont permis la construction d'une brochure de vulgarisation sur les résultats obtenus (Mulliez et al, 2011), développant notamment les conclusions suivantes :

- l'augmentation des populations de grands animaux combinée à une mobilisation des bois en forêt conduit à un déséquilibre (et non pas seulement le premier élément cité),
- le surcoût engendré par un déséquilibre peut varier de 500 à 2000€ HT/ha,
- une densité optimale de gibier « affirmée dans l'absolu », n'a aucun sens car elle dépend de la capacité d'accueil,
- le plan de chasse reste le seul levier d'action à court terme tandis que les pratiques forestières le sont à moyen et long termes,
- un indicateur de suivi seul ne suffit pas sur un territoire pour avoir un bon aperçu de la situation.

Pour la suite, il est envisagé de poursuivre les travaux engagés et de partager plus largement l'outil informatique. Cet observatoire n'a évidemment pas réglé tous les problèmes (et n'avait pas cet objectif) mais il a cependant permis de rapprocher les acteurs, de partager les outils d'évaluation, d'établir un discours commun et d'initier une dynamique sur le territoire (Clauce et al, 2013). De plus, il a produit des résultats importants. Tout d'abord, la brochure de vulgarisation, très bien réalisée, qui peut servir d'outil pédagogique sur l'ensemble du territoire national. Et également l'outil informatique, très utile pour la collecte et la mise en forme des données. Il est ainsi démontré que les observatoires régionaux sont capables de produire des outils susceptibles d'être utilisés nationalement et donc apportant des solutions globales.

Les principaux organismes en charge du grand gibier et des forêts ont également créé une structure **en Rhône Alpes** et en **Provence** : l'observatoire Grande Faune et Habitats. 24 organismes sont partenaires en son sein, l'animation et le secrétariat étant assurés par l'ONCFS. Il a plusieurs objectifs (Chevrier et al, 2013) :

- mettre en place les conditions d'une gestion équilibrée,
- fédérer l'ensemble des acteurs par un échange permanent et constructif,
- recenser les besoins communs et mettre en œuvre les moyens pour y répondre,
- expérimenter et accompagner la mise en place d'outils de gestion,
- mutualiser et valoriser les données,
- aider aux décisions par une expertise,
- faciliter le transfert et la circulation des connaissances acquises.

L'observatoire assure un suivi de l'équilibre à travers un réseau de 13 territoires choisis pour leur diversité écosystémique et leur situation socio-économique. L'échantillon des territoires permet

de développer des connaissances facilement transposables car portant sur des exemples représentatifs.

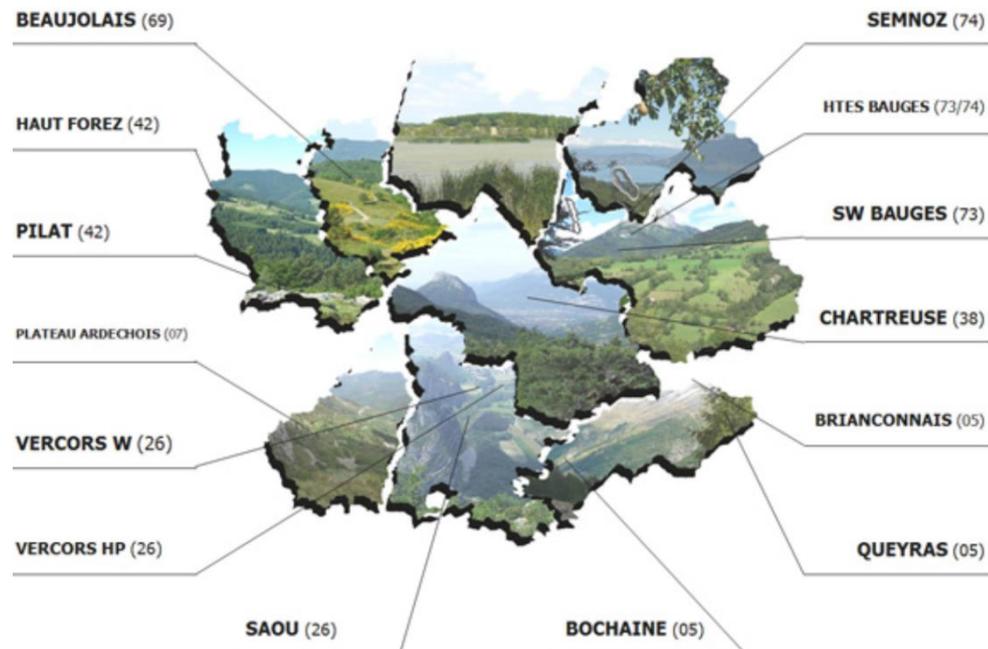


Figure 3 : Territoires suivis par l'Observatoire Grande Faune et Habitat (source : ONCFS).

Il s'agit donc d'un observatoire régional pouvant être utilisé sur le plan national. Le suivi des territoires s'appuie ici aussi sur les Indicateurs de changement écologique. Chaque massif possède un groupe local animé par des acteurs du territoire (FDC et/ou PNR et/ou CRPF) et le suivi par les ICE permet de dresser un tableau de bord pouvant aider à la décision à l'échelle opérationnelle du massif (voir la partie sur les ICE). Ils peuvent également être utilisés dans le cadre des réunions préparatoires aux commissions de plan de chasse (Chevrier et al, 2013). Ainsi, cet observatoire initie une démarche intéressante de collecte des données par l'utilisation des ICE sur un échantillon de territoire. Elle représente l'avenir de la gestion des populations animales et doit être menée par l'ensemble des acteurs.

Finalement, après la tempête de 1999, le **massif des Landes de Gascogne** a dû effectuer une période de régénération importante. Puis, Klaus en 2009, a fait prendre conscience de la sensibilité du massif aux acteurs du territoire. Ils ont ainsi décidé de mettre en place l'observatoire régional « Cervidés et massif forestier des Landes de Gascogne » et en ont confié la mise en œuvre au GIP ATGeRi (Sagot-Duvaouroux et al, 2013). Tout sylviculteur peut signaler des dégâts et donc participer à la prévention. Cette déclaration s'effectue par le biais d'un outil informatique commun à tout le monde, unique en son genre. Le GIP a cartographié l'ensemble de la région Aquitaine, les dégâts et données sont ainsi rapportés à celle-ci. Depuis le lancement de l'outil, des journées de promotion sont organisées afin de développer son utilisation par les sylviculteurs.

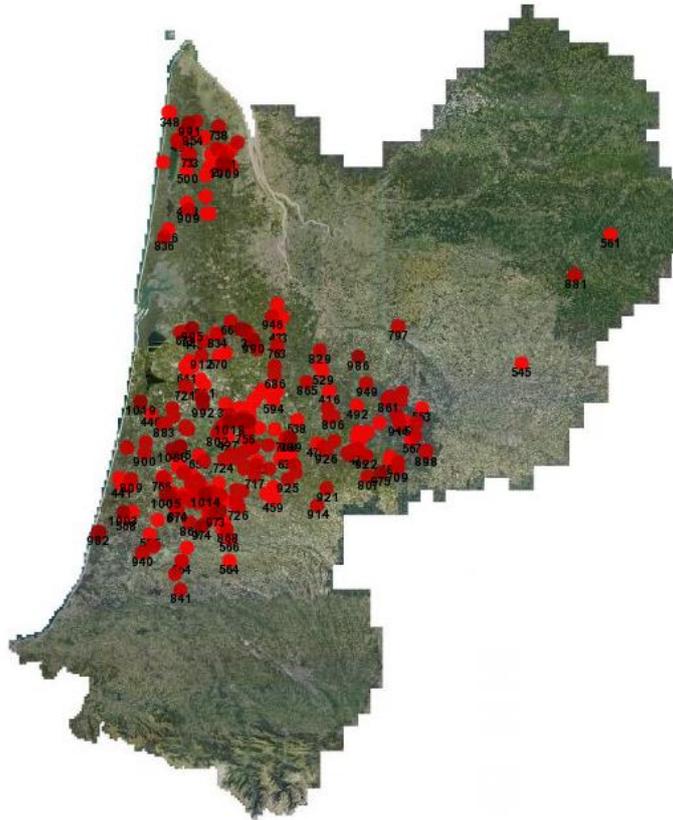


Figure 4 : Cartographie de la zone d'action de l'observatoire « Cervidés et massif forestier des Landes de Gascogne ». Les points rouges signalent les déclarations de dégâts effectuées par les sylviculteurs depuis la mise en place de la structure. (source : www.cartogip.fr).

Les déclarations des forestiers constituent une vigilance consensuelle et non d'un outil réglementaire obligatoire. L'observatoire possède une triple mission (Sagot-Duvauroux et al, 2013) :

- constituer une plateforme d'échange et de partage des données,
- être un outil de transparence permettant la communication notamment sur les plans de chasse,
- effectuer une valorisation des données pour une meilleure connaissance des territoires.

Le GIP a reçu, depuis la mise en place de l'observatoire, un nombre important de déclaration de dégât. Il s'agit ici encore d'une piste à explorer en matière d'élaboration d'un état des lieux.

Ainsi, les observatoires régionaux, s'ils ne portent que sur des territoires limités, peuvent fortement contribuer à l'établissement d'une gestion nationale de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. En effet, chacun d'entre eux apporte une expérience et des outils transférables au niveau national. De plus, les données qu'ils récoltent pourraient contribuer à l'établissement d'un état des lieux plus large. Néanmoins, il n'a été détaillé ici que quelques-unes de ces structures alors qu'il en existe une multitude. Il serait intéressant de tenter de rassembler l'ensemble des résultats produits par celles-ci afin de pouvoir les agréger au niveau national. Pour finir, ces structures représentent un vecteur essentiel de l'information. La diffusion de nouveaux indicateurs par exemple peut être effectuée par les observatoires afin de généraliser leur utilisation.

Bibliographie :

CHEVRIER, T., MICHALLET, J. (2013). Observatoire Grande Faune et Habitats en Rhône-Alpes, une stratégie pour gérer l'équilibre « faune-flore ». Forêt-Entreprise, **210** : 51-53.

CLAUCE, F., BACOT, F. (2013). Observatoire régional Nord-Picardie : partager les constats. Forêt-entreprise, **210** : 48-50.

FLAMENT, C., HAMARD, J-P. (2011). Diagnostic de l'impact des cervidés sur l'avenir des peuplements forestiers, Base de travail pour la gestion. Observatoire du Donon, 98p.

GIBERT-PACAULT, I. (2013). Test d'un observatoire dans le Cantal. Forêt-Entreprise, **210** : 47.

MULLIEZ, A., CLAUCE, F. (2011) Gestion durable de la forêt et des populations de grands gibiers. *Brochure CRPF Nord-Pas-de-Calais - Picardie*.

SAGOT-DUVAUROUX, A., MACE, P. (2013). Observatoire régional « Cervidés et massif forestier des Landes de Gascogne », L'expertise du GIP ATGeRi au service de la reconstitution du massif landais. Forêt-entreprise, **210** : 48-50.

SCHWOERER, M-L., HAMARD, J-P., PELLERIN, M. (2013). L'expérience de l'observatoire de l'équilibre cerf-forêt du massif du Donon. Forêt-Entreprise, **210** : 38-42.